



# GROUPEMENT FORESTIER CERF VERT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 9 JUILLET 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Groupement forestier CERF VERT

Société civile à capital variable avec minimum de 6 000 €

Enregistrée au RCS de Paris

Sous le numéro SIRET 892 113 325

# SOMMAIRE

ÉDITO	4
I. ACTIVITÉS DU GROUPEMENT FORESTIER	6
A. Mandats et actions mises en oeuvre par la Gérance	6
B. Acquisition forestière	8
C. Gestion forestière	9
D. Activités des branches locales	10
II. SITUATION FINANCIÈRE	12
A. Evolution du capital social	12
B. Bilan financier	13
C. Compte de résultats	14
D. Proposition d'affectation des résultats	15
III. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	15

### **EDITO**

### Chères associées, chers associés,

L'année 2022 fût une année charnière pour la forêt française. La sécheresse et les records ont incendies fait prendre conscience de la fragilité de nos écosystèmes. La mobilisation citoyenne s'est vue renforcée au niveau local et à l'échelle nationale. De même, nous constatons malheureusement une certaine crispation entre citoyens et les acteurs de la filière forêt-bois (professionnels, propriétaires). Les mobilisations contre les coupes rases face à une demande en bois croissante toujours sula révèle renforcement des conflits d'usage. Espaces en tension, les forêts catalysent des enjeux et intérêts souvent divergents, entre lesquels il est complexe de retisser du commun. Préserver les forêts apparaît de plus en plus comme une nécessité environnementale, économique, mais aussi sociale démocratique.

Dans ce contexte, nous souhaitons réaffirmer avec vigueur notre volonté de rassembler les acteurs de la forêt, professionnels, propriétaires et usagers. Il est nécessaire de concevoir les forêts, non pas comme des peuplements d'arbres mais des écosystèmes. Aussi, 2023 sera l'année d'un grand pas en avant pour CERF VERT grâce à un travail collectif de conception d'une nouvelle organisation de nos activités.

Les associés CERF VERT sont de plus en plus nombreux à rejoindre l'aventure et à s'impliquer. Ils montrent qu'une autre voie est possible entre d'un côté l'exploitation forestière industrielle et de l'autre, la mise en réserve d'espaces boisés. La mobilisation citoyenne, aux côtés des acteurs historiques de la filière forêt-bois, commence à faire ses preuves. Nous constatons les premiers résultats sur le terrain, dans les instances de gouvernance territoriale.

L'implication des citoyen·ne·s dans la chose forestière, en temps et en argent, trace un nouveau champ des possibles pour la forêt française et les écosystèmes qui la composent.

Thibault LATAILLADE

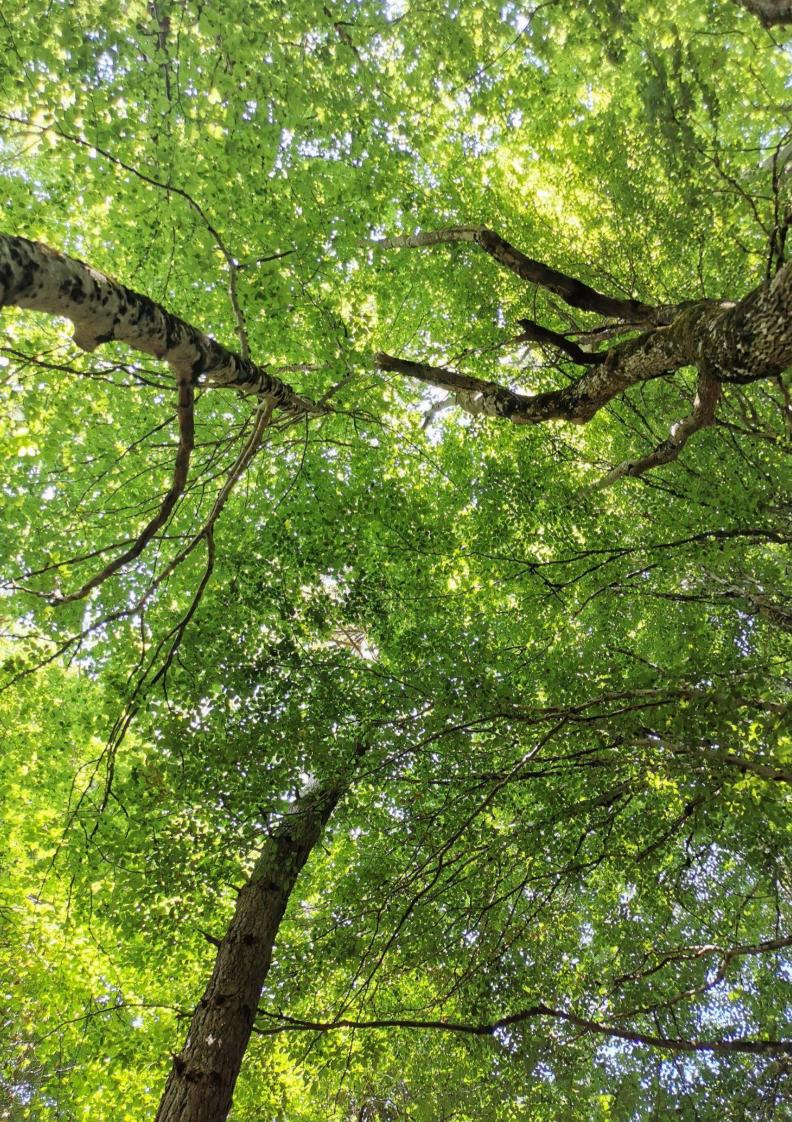


Max SENANGE



Florent SKAWINSKI





# I. ACTIVITÉS DU GROUPEMENT FORESTIER

### A. Mandats et actions mises en œuvre par la Gérance

### Mobilisation citoyenne encore plus forte!

En l'espace d'un an, CERF VERT a presque doublé en nombre d'associés et a plus que doublé en capital! Fin 2022, CERF VERT réunit 176 citoyen·ne·s de toute la France!



Répartition des associés au 15 janvier 2023

#### Election de la Gérance

Pour rappel, une gérance de lancement de projet a été désignée lors de la création du groupement (novembre 2020) pour porter le projet sur le premier exercice (nov. 2020 à déc. 2021).

Depuis fin 2021, jusqu'à mars 2022, un groupe de travail s'est formé pour concevoir les grandes orientations du projet. Deux visions difficilement conciliables ont émergé :

- Un groupement concentrant ses ressources au niveau régional en Rhône-Alpes
- Un groupement d'envergure nationale avec des branches locales partageant une vision et des moyens

En juillet 2022, Florent SKAWINSKI, Max SENANGE et Thibault LATAILLADE portant la deuxième vision ont été élus cogérants pour un mandat de 3 ans.

### Projet de gouvernance

La Gérance a réalisé, comme le prévoyait son mandat, un travail d'investigation afin de proposer des améliorations pour l'organisation et la gestion du projet CERF VERT. L'objectif étant de renforcer l'approche participative et soutenir le développement du projet. Deux groupes de travail composés d'associés ont été formés :

- "Groupe GFX" pour réfléchir à quelles formes juridiques seraient les mieux adaptées aux différents objectifs du projet CERF VERT. Une analyse et comparaison a été réalisée des formes juridiques existantes et utilisées par d'autres projets. Le groupe a consulté un avocat spécialisé pour éclaircir certains points juridiques.
- "Groupe Asso" pour envisager la création d'une association en vue de soutenir l'approche participative. Un travail sur les objectifs, les statuts, le mode d'organisation a été effectué.

Enfin, les deux groupes de travail se sont réunis pour proposer ensemble une "Gouvernance CERF VERT" (Construction puis rédactions de propositions et de scénarii). Le projet de gouvernance retenu par les groupes de travail a été soumis au

Comité de Gestion (qui a rendu un avis favorable) puis soumis, pour accord de principe, aux associés par voie d'une consultation écrite.

Question soumise à consultation écrite : Souhaitez-vous que le groupement forestier évolue vers une structure de type "Association + Foncière SCA" ?

#### Résultats

Pour 111 associés votants, 90,09% pour, 4,5% Contre et 5,41% se sont abstenus.

#### Gestion des Pôles

De même, la Gérance a pris en charge la coordination de chaque pôle en tant que référent de pôle.

- Thibault Lataillade : Pôles Administratif et Biodiversité

Max Senange : Pôle CommunicationFlorent Skawinski : Pôle Achats

### Fusion des pôles Gestion forestière et Débouchés

En s'appuyant sur l'expérience des premières années de CERF VERT, il a été décidé de fusionner les pôles Gestion forestière et Débouchés. En effet, la vente de bois se fait de manière simultanée avec les choix sylvicoles et le martelage. Les compétences, les outils et les processus employés sont imbriqués les uns aux autres. Il fait sens de regrouper ces deux pôles en un seul.



Journée de formation Fogefor, CNPF (01)

### B. Acquisition forestière

### Présence étendue à l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes

La gérance a réalisé, avec l'aide d'associés, des recherches, visites puis évaluation de parcelles forestières afin d'en faire l'acquisition.

Les fonds mis en commun par les associés ont permis l'acquisition de 3 nouvelles forêts en 2022 :

- 22,5 ha se trouvant au Noyer (73) pour 33 400 €
- 25 ha se trouvant à Job (63) pour 104 445 €
- 7 ha se trouvant à Pailharès (07) pour 21 500 €



Visite forêt de Pailharès (07), janvier 2022

Ces nouvelles acquisitions réalisées en 2022 permettent à CERF VERT d'étendre sa présence régionale au sein d'Auvergne-Rhône-Alpes. CERF VERT rejoint 2 parcs naturels régionaux (le PNR des Bauges et le PNR du Livradois-Forez). C'est une excellente opportunité afin de tisser des liens avec les partenaires locaux de la filière forêtbois.

# Professionnalisation et structuration des achats

Le pôle Achat a été actif et s'est structuré autour de personnes représentant les différentes branches locales.

De même, le pôle Achat a professionnalisé son approche en renforçant ses outils et grilles d'évaluation, en affinant sa connaissance du marché de la forêt.

Acquisitions forestière	31/12/2021	31/12/2022
Forêts sous gestion	1 forêt pour 9,5 ha	4 forêts pour 64,1 ha
Acquisition de forêts	1 forêt pour 9,5 ha	3 forêts pour 54,6 hectare

### C. Gestion forestière

### Organisation du Pôle

Le Pôle Gestion forestière s'est structuré en 2022.

Afin de soutenir la professionnalisation de la gestion forestière au sein de CERF VERT, il a été décidé de réserver la participation au sein du pôle à des techniciens et ingénieurs forestiers. Ceci a permis de renforcer l'approche sylvicole. Le pôle est composé de 4 associés, Fabrice BETTON, Bertrand BOISSON, Dominique BONNET et Adam GIBAUD, en plus des 3 cogérants.

De même, les actions de gestion forestière continuent de se faire avec la participation citoyenne. Les actes sylvicoles se font en collaboration avec les branches locales. Les sessions d'inventaire, de martelage notamment, sont préparées par le Pôle Gestion forestière et co-animées sur le terrain par les branches locales. L'ensemble des associés continue d'être invité pour agir en forêt.

### Gestion par forêt

- Vocance 9,5 ha (Ardèche 07)).

Sur la base de l'inventaire forestier, de l'Indice de Biodiversité Potentiel (IBP) et du martelage, réalisés en 2021, l'équipe CERF VERT a sélectionné un Entrepreneur de travaux forestiers (ETF) pour réaliser l'éclaircie et une scierie à qui vendre le bois. Plusieurs bûcherons et plusieurs scieries ont été consultés.

Nous avons décidé de travailler avec Thierry SAGNIMORTE, ETF qui connaît très bien le massif, afin de réaliser la récolte.

Nous avons sélectionné la scierie Bois du Dauphiné (38), située à moins de 200 km de la parcelle de Vocance.

L'éclaircie était initialement programmée en Novembre 2022, dès le début de l'hiver. Mais il a été constaté qu'un stock de grumes sur la place de dépôt attenante à nos parcelles empêchait de pouvoir stocker dans de bonnes conditions la récolte. Aussi, il a été décidé avec l'accord de notre ETF, de reporter le début des travaux à la semaine du 28 février 2023.

- Programmation d'une éclaircie sur une partie des parcelles représentant 20% du volume de bois.
- Les autres forêts acquises en 2022 (Job, Le Noyer et Pailharès, n'ont pas fait l'objet d'acte de gestion en 2022. Les premiers inventaires sont prévus en 2023.

### D. Activités des branches locales

Afin de concilier mouvement national et impact local, CERF VERT s'appuie sur une participation citoyenne locale forte. En 2022, 5 Branches locales composent le réseau des associés :

- Branche Alpes
- Branche Drôme-Ardèche-Loire
- Branche Île-de-France
- Branche Rhône-Ain
- Branche Sud-Ouest



Sortie visite de forêt en Ardèche (07), août 2022.

Les Branches locales permettent à chaque associé de s'impliquer près de chez lui : trouver une parcelle à acquérir, participer à une sortie en forêt, organiser un atelier de sensibilisation.



Accueil de près de 30 habitants de la région ardéchoise, jeunes et plus grands, dans notre forêt de Vocance (07), lors de la Journée Internationale des Forêts.



Journée marteloscope en Haute-Savoie (74) dans le parc du massif des Bauges, novembre 2022. Objectif : apprendre à marquer une coupe de bois tout en conservant les arbres à forte capacité d'accueil pour la biodiversité.

En 2022, les activités de CERF VERT ont permis de rassembler près de 200 personnes. Autant de curieux qui ont (re)découvert la forêt, ses enjeux, partagé un instant convivial.



Sortie visite de forêt en Haute-Marne (52), dans le magnifique Parc national de forêts, novembre 2022. Des rencontres privilégiées avec plusieurs acteurs du parc national.

Tous ces moments de découverte en forêt, conviviaux, partagés avec des curieux ne sont possibles que grâce à l'implication de nos associés. Merci à eux!



# **II.SITUATION FINANCIÈRE**

## A. Evolution du capital social

Le capital social a doublé en 2022 atteignant plus de 670 000 €.

Cette augmentation de capital est possible grâce à l'augmentation du nombre d'associés, mais aussi l'augmentation de l'apport moyen. Au 31/12/2022, CERF VERT compte 176 associés. L'apport moyen de l'ensemble des associés a augmenté de 23% passant de 3 110 € à 3 830 €.

L'augmentation du capital social permet à CERF VERT d'être en mesure d'acquérir des forêts de plus grande taille, et dans différentes régions de France.

Le périmètre de recherche s'étend progressivement ailleurs qu'en Auvergne-Rhône-Alpes.

Evolution capital	31/12/2021 Départs		Arrivées	31/12/2022
Nombre d'associés	106	15	85	176
Capital social	329 610 €	- 63 000 €	407 620 €	674 230 €
Apport moyen	3 110 €	4 200 €	4 796 €	3 830 €

### B. Bilan financier

### Chiffre d'affaires :

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé en 2022. Le chantier initialement prévu fin 2022 dans la forêt de Vocance a été reporté à Mars 2023.

### Produits exceptionnels:

5 641,33 € de chiffre d'affaires à caractère exceptionnel : frais de souscriptions liés à l'arrivée de 64 associés.

Le total des charges de l'année s'élève à 13 704 euros.

Les principaux postes de charges sont :

- Rémunération Gérance : 11 261 €

- Frais de colloque et séminaire : 737 € (Salons, formations)

- Fourniture administrative : 643 € (Signature électronique, site web, logiciel comptable)

- Frais bancaires : 322 €

- Frais de déplacement : 302 €

- Matériel forestiers : 251 € (plaquettes et bombes martelage)

- Impôts et taxe : 60 €

La trésorerie au 31/12/2022 s'élève 674 230 € contre 207 236 € au 31/12/2021.

Pour l'exercice 2022, la perte s'élève à 7 920 €.

Les résultats cumulés, constitués de l'ensemble des pertes et bénéfices non distribués ou intégrés en réserve depuis la création du groupement forestier) s'élèvent à 11 912 €.

# C. Compte de résultats

#### Suivi budgétaire



		CLIVI 🛞 VLIVI		
	2022	2022	2022	2023
	Prévisionnel	Réalisé	Ecart	
Vente de bois	- €	- €	- €	25,000 €
Charges d'exploitation forestière	- €	185€	- 185€	12,500€
Marge brute	- €	- 185 €	185 €	12,500 €
				50.0%
Charges de structure	4,475€	2,198€	2,277€	6,275€
Valeur ajoutée (VA)	- 4,475 €	- 2,383 €	- 2,092 €	6,225 €
				24.9%
Impôts et taxes	700€	60 €	640 €	1,700€
Subventions	- €	- €	- €	- €
Rémunération de la gérance	8,282€	11,261€		23,000€
Excédent brut d'exploitation (EBE)	- 13,457 €	- 13,704 €	247 €	
				-73.9%
		_	-	-
Dotations aux amortissements	- €	- €	- €	- €
Résultat d'exploitation (REx)	- 13,457 €	- 13,704 €	247 €	
				-73.9%
el 6 D				
Charges financières	- €	- €	- €	- €
Résultat courant	- 13,457 €	- 13,704 €	247 €	
				-73.9%
Produits issus des frais de souscription	2,346€	5,641€	- 3,295€	12,000€
Charges non récurrentes	2,546 €	5,641 €	- 5,295 €	12,000 €
Résultat exceptionnel	_		_	12,000 €
Resultat exceptionnel	2,346 €	5,641 €	- 3,295 €	48.0%
				46.0%
Résultat Net (RN)	- 11,111 €	- 8,062 €	- 3,049 €	- 6,475 €
nesanarrec (mr)	11,111 €	8,002 €	3,043 €	-25.9%
				-23.970

### Des résultats meilleurs qu'attendu

Le résultat 2022 est supérieur au résultat prévisionnel. Les pertes (8 062 €) sont moins élevées que prévues (11 111 €).

Les charges de structures sont sensiblement inférieures au prévisionnel. Dépenses parcimonieuses et réduction des déplacements au stricte nécessaire.

# Accélération des souscriptions de nouveaux associés

Le résultat exceptionnel (frais d'adhésion) et la rémunération de la Gérance sont supérieurs aux estimations car le nombre d'associés a augmenté plus rapidement que planifié. Pour rappel, la rémunération de la Gérance comporte une part fixe et une part variable composés de 2/3 des frais de souscription.

### D. Proposition d'affectation des résultats

Avec un résultat déficitaire en 2022 de 8 062 €, ceci porte les pertes cumulées de CERF VERT à 11 912 €.

Les pertes cumulées depuis la création de CERF VERT sont contenues et représentent 1,8% du capital social. Toutefois, aucun chiffre d'affaires n'a pour le moment été réalisé. Ceci s'explique

par la faible quantité d'hectares sous gestion, et le fait de ne pas avoir réalisé de récolte de bois qui aurait permis d'engendrer les premiers revenus.

La Gérance du groupement forestier CERF VERT propose d'enregistrer les pertes en report à nouveau.

## III. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

### Evolution de la gouvernance

La gérance, avec les associés du groupement forestier, envisagent de faire évoluer le statut du groupement forestier afin de soutenir le déploiement du projet au niveau national. Cette évolution pourrait permettre de consolider les moyens pour renforcer la stratégie foncière et de gestion forestière.

### Lancement de l'association

En plus du groupement forestier qui fait appel à l'épargne citoyenne pour acheter des forêts et les gérer durablement, la nouvelle association permettra de mobiliser le plus grand nombre pour préserver la biodiversité. Objectif : rassembler 1 000 ambassadeurs et ambassadrices de la biodiversité partout en France! (L'association a été créée en mai 2023)

### Acquisition forestière

Le groupement forestier vise l'acquisition de 100 hectares de forêts supplémentaires en 2023. De même, la direction et le Pôle Achat cherche à acquérir les premières forêts en dehors de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### Evénements importants ayant eu lieu entre la clôture de l'exercice et la tenue de l'Assemblée Générale

- Chantier à Vocance (07) : récolte de 300 m<sup>3</sup> de hois
- Mise en disponibilité de l'un des co-gérants, Florent Skawinski jusqu'au 4 juillet 2023
- Arrivée de 41 nouveaux associés représentant 152 270 € de capital social supplémentaire

### Objectifs 2025 réaffirmés!

Les bons résultats de l'année 2022 et le début encourageant de l'année 2023 permettent de réaffirmer les objectifs de 2025 : permettre au groupement forestier d'atteindre une taille critique, en réunissant plusieurs centaines d'associés et plusieurs centaines d'hectares.

Groupement forestier	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre associés	106	176	320	500	700
Hectares de forêt	9,5	64,5	170	300	450
Branches locales	1	4	6	8	10
Capital social	329 610 €	674 230 €	1 000 000 €	1 500 000 €	2 250 000 €



equipe@cerfvert.org www.cerfvert.org